

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
25 novembre 2010

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 25 novembre 2010, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Berthe Bélanger	maire
Denis Desautels	cons. au poste no: 1
Lise Tremblay	cons. au poste no : 2
Denis Tremblay	cons. au poste no : 3
Pierre Cantin	cons. au poste no: 4
Sylvain Gauthier	cons. au poste no: 5
Marc-André Gendron	cons. au poste no: 6

Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier, directeur général.

Tous les membres du conseil renoncent à l'avis de convocation de la présente assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte 10 h 05 par madame Berthe Bélanger, maire.

Mot de bienvenue de la maire

Période de questions

Adoption de l'ordre du jour

545-11-2010

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

1. Gestion des déchets

1.1 Projet de convention Régie des Trois-Lacs

1.2 Embauche chargé de projet organisation

1.3 Appel d'offre coordonateur du service

1.4 Délégation de pouvoir et entente intermunicipale

2. Soumission service satellitaire;

3. Autorisation aux demandes d'autorisation MDDEP;

4. Période de questions

5. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

Monsieur Sylvain Gauthier, conseiller quitte la salle. Il est 10 h10.

1. Gestion des déchets

546-11-2010

CONSIDÉRANT QUE les Municipalités de Saint-Faustin-Lac-Carré, Val-des-Lacs et Lac-Supérieur souhaitent créer une régie intermunicipale pour effectuer la collecte et le transport des matières résiduelles ainsi que le transport et transbordement des matières recyclables;

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
25 novembre 2010

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité:

D'ACCEPTER d'accorder un contrat à l'étude Dubé Guyot, avocats pour la préparation d'une entente intermunicipale visant la création d'une régie intermunicipale, en commun avec les Municipalités de Saint-Faustin-Lacs-Carré et Lac-Supérieur et d'en partager les frais à parts égales ;

DE S'ENGAGER à défrayer le tiers du coût dudit contrat, le tout conditionnellement à l'adoption par les municipalités de Lac-Supérieur et Saint-Faustin-Lac-Carré d'une résolution au même effet.

ADOPTÉE

1.1 Projet de convention Régie des Trois-Lacs

547-11-2010

CONSIDÉRANT QU'un projet d'entente intermunicipale visant la création de la Régie intermunicipale des trois lacs a été préparé par l'étude Dubé Guyot, avocats portant la mention « projet du 2010/11/24 »

CONSIDÉRANT QUE le projet d'entente intermunicipale doit contenir une clause établissant la nécessité d'un vote unanime des membres du conseil d'administration quand à la modification du mode de répartition des contributions financières entre les municipalités;

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité :

DE CONVENIR d'une entente intermunicipale visant la création d'une régie intermunicipale, en commun avec les Municipalités de Saint-Faustin-Lacs-Carré et Lac-Supérieur pour effectuer la collecte et le transport des matières résiduelles ainsi que le transport et transbordement des matières recyclables;

D'AUTORISER madame Berthe Bélanger, mairesse et monsieur Sylvain Michaudville, directeur général de signer le projet en date du 24 novembre 2010 soumis par l'étude Dubé Guyot, avocats compte tenu des considérants à la présente.

ADOPTÉE

1.2 Embauche chargé de projet organisation

548-11-2010

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre d'une mise en commun de la collecte des matières résiduelles avec les Municipalités de Saint-Faustin-Lac-Carré et Lac-Supérieur, les services de deux firmes ont été sollicités pour l'octroi d'un contrat pour la réalisation d'un plan de gestion de collecte et de transport des matières résiduelles;

CONSDIÉRANT QUE les Consultants Enviroconseil Inc. ont déposé une offre de service au coût de 21 840 \$ taxes en sus;

CONSIDÉRANT QUE conformément à la résolution numéro 6007-

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
25 novembre 2010

11-2010 la Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré a octroyé à Consultation Enviroconseil Inc. le contrat pour la réalisation d'un plan de gestion de collecte et de transport selon une offre de service du 19 novembre 2010, dossier PE 10-3620 pour un montant de 21 840 \$ taxes en sus

Il est proposé par Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité de défrayer le tiers des coûts du contrat accordé.

ADOPTÉE

1.3 Appel d'offre coordonateur du service

Cette rubrique est reportée.

1.4 Délégation de pouvoir et entente intermunicipale.

Cette rubrique est reportée.

2. Soumission service satellitaire

549-11-2010

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Val-des-Lacs désire rendre accessible à l'ensemble de ses citoyens sur l'ensemble de son territoire des services Internet haute vitesse satellitaire à des vitesses de téléchargement pouvant aller jusqu'à 5 Mbps;

CONSIDÉRANT un appel de propositions numéro 46774 pour la desserte d'un service de fourniture de services d'ingénierie, de conception, d'installation et d'entretien d'équipement IHV satellitaire.

CONSIDÉRANT la publication d'un avis sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) le 5 novembre 2010;

CONSIDÉRANT l'ouverture d'une seule offre le 22 novembre 2010 à 15 h 5 par la compagnie Barrett Xplore inc.

Il est proposé par monsieur Marc-André Gendron, conseiller, et résolu à l'unanimité de déposer la demande d'aide et de convenir d'un protocole d'entente avec le ministre responsable pour la fourniture d'un service satellitaire avec la compagnie Barrett Xplore Inc.

Que madame Berthe Bélanger, mairesse et Monsieur Sylvain Michaudville, directeur général soient autorisés à signer tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente.

ADOPTÉE

3. Chemin Marie-Rose

Cette rubrique est reportée.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
25 novembre 2010

4. Autorisation aux demandes d'autorisation MDDEP;

550-11-2010

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller et résolu à l'unanimité d'autoriser monsieur Francis Beaulieu, inspecteur en urbanisme et en environnement de présenter et de signer les documents nécessaires relativement aux demandes d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs jusqu'au 30 novembre 2013.

ADOPTÉE

5. Période de questions

6. Levée de l'assemblée

551-11-2010

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée, il est 10 h 25.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Berthe Bélanger,
maïresse

Sylvain Michaudville
secrétaire-trésorier, directeur
général